

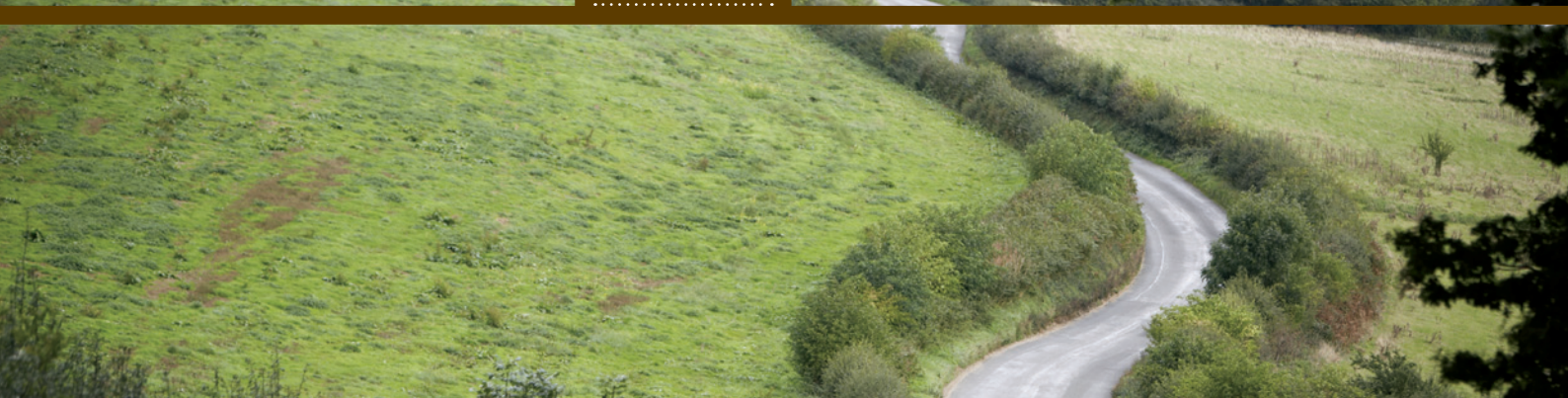


vous guider

Mobilité des personnes âgées

■ PRÉCONISATIONS

Ateliers mobilité - mai & juin 2015



Février 2016



Charte territoriale
des Solidarités avec les aînés
Centons de Saint-Nicolas-de-Redon, Guilméné-Penfao (44), Allaire, La Gacilly (56), Redon, Grand-Fougeray (35)
et les communes de Brac-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Gariton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff (35).



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



Charte territoriale *des* Solidarités avec les aînés

Cantons de Saint-Nicolas-de-Redon, Guéméné-Penfao (44), Allaire, La Gacilly (56), Redon, Grand-Fougeray (35)
et les communes de Bruc-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff (35).

Dans le cadre de la démarche « Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon », ayant pour ambition d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées, la problématique de la mobilité est exprimée de façon récurrente, que ce soit en milieu urbain, périurbain ou rural. Les conséquences des difficultés des personnes âgées à se déplacer peuvent aller jusqu'à remettre en cause le maintien à domicile ou entraîner un sentiment de solitude important.

C'est pourquoi des « ateliers mobilité » ont été organisés avec le concours du cabinet MOBILIS.

En donnant la parole aux personnes âgées concernées, ces ateliers avaient pour but :

- de mieux connaître leurs pratiques et difficultés de déplacements ;
- de construire des préconisations adaptées à leurs spécificités, en tenant compte des moyens de transport existants sur le territoire.

La présente étude n'aurait pu voir le jour sans l'investissement des personnes présentes et de leur entourage.

Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Deux ateliers ont été organisés en mai et juin 2015 : l'un regroupait des participants des communes urbaine et périurbaines (Redon, Bains-sur-Oust, Sainte-Marie) et l'autre, des communes (Saint-Vincent-sur-Oust, Peillac et Glénac).

Les participants aux ateliers sont des personnes âgées de plus de 60 ans qui éprouvent des difficultés de mobilité : en raison d'une perte d'autonomie fonctionnelle, ne disposant pas de véhicule individualisé, n'ayant pas de difficultés actuellement mais projetant une situation de fragilité dans un avenir proche.

Ces rencontres ont pu avoir lieu grâce à l'**implication des élus locaux, des responsables associatifs et des services d'aide à domicile** pour repérer de potentiels participants et pour aider au transport des participants le jour de l'atelier.

Ces rencontres ont également été relayées par la presse.

Leur organisation a nécessité l'inscription des personnes intéressées. Puis, elles ont été contactées individuellement pour leur apporter des précisions sur le déroulement du temps d'échange, instaurer un climat de confiance et s'assurer qu'elles bénéficiaient d'un moyen de locomotion pour se rendre à l'atelier.

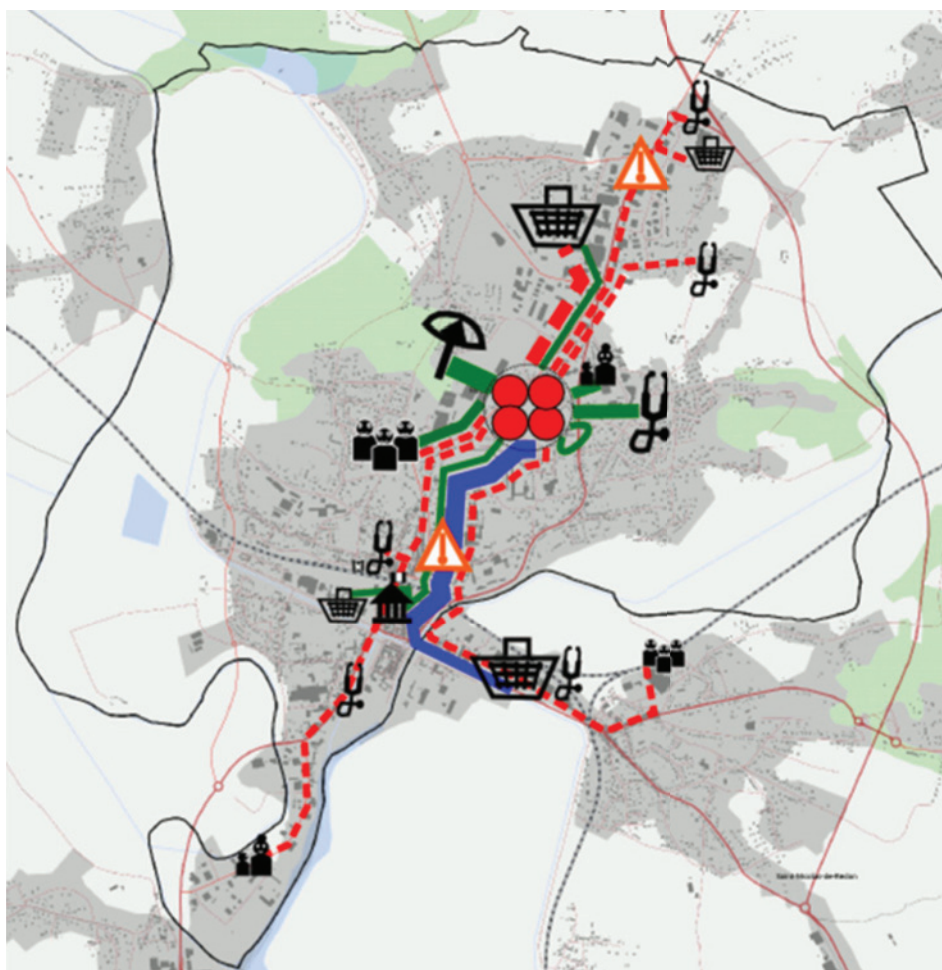
40 personnes ont participé à ces ateliers : 23 à Redon et 17 à Saint-Vincent-sur-Oust.

Lors de l'atelier, les personnes ont été réparties par groupes de 4 à 5 participants avec un animateur-rapporteur par table. Elles ont été invitées à **dessiner leurs trajets par motif de déplacements** (démarches administratives, courses, rendez-vous médicaux, loisirs, visites aux proches...) en indiquant le mode de déplacement employé (en voiture en tant que conducteur ou passager, en taxi, en transport en commun, à pied, à vélo). Elles ont aussi été invitées à **indiquer les lieux problématiques** (non accessibles, pénibles ou dangereux). L'animateur-rapporteur avait pour rôle, quant à lui, de noter tous les éléments qualitatifs qui émanaient de ces échanges, notamment les **préconisations exprimées par les participants**.

Les animateurs-rapporteurs se sont ensuite rencontrés, à plusieurs reprises, avec le cabinet Mobhilis pour **mettre en commun** leurs éléments. Le cabinet a, par la suite, remis un rapport sur l'animation, les résultats et les enseignements de ces ateliers. Il sera prochainement disponible à l'adresse suivante : <http://pays-redon.jimdo.com/clic/>

Ce rapport a fourni la « matière » pour bâtir les **préconisations présentées dans ce rapport**. Elles ont été **illustrées d'expériences menées en Pays de Redon ou sur d'autres territoires, dans le but de faciliter la mise en place de telles initiatives localement**.





Source : étude MOBILIS

Exemple de tracés réalisés dans un atelier

Déplacements et modes de transport :

- En **voiture conducteur**
- - - En **voiture passager**
- - - En Taxi
- En **transport en commun** (car, train, navette).
- **A Pied**
- En **vélo**

Carentoir Autre commune

Les endroits fréquentés :

- Domicile
- pour effectuer des démarches (mairie, impôts...)
- pour effectuer des achats
- pour des motifs de soin/santé
- pour les loisirs (club, activités sportives, culturelles)
- pour rendre visite à des proches (famille, voisins, amis...)
- pour des activités associatives (activités militantes, culte...)
- Endroits problématiques (non accessible, pénible, dangereux...)

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les participants aux ateliers ont mis en exergue **TROIS IDÉES PRÉDOMINANTES** :

- ✓ **LES ATTENTES** ne se réduisent pas à la création de nouveaux transports collectifs, mais **TOUCHENT L'ENSEMBLE DES MODES DE TRANSPORT** (mobilité douce, voiture, transport collectif et mobilité inversée) ;
- ✓ **LES PARTICIPANTS** trouvent des solutions pour les déplacements considérés comme « primordiaux » mais beaucoup **RENONCENT AUX TRAJETS CONSIDÉRÉS DE « CONFORT », CE QUI ACCENTUE LE RISQUE D'ISOLEMENT SOCIAL** ;
- ✓ Il convient de souligner les **SPÉCIFICITÉS DE LA MOBILITÉ CHEZ LE PUBLIC ÂGÉ** :
 - **BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN** dans les déplacements (présence rassurante, accompagnement « porte à porte ») ;
 - **BESOIN D'OUTILS DE COMMUNICATION ADAPTÉS ET TRAVAILLÉS AVEC LE PUBLIC.**



Les participants aux ateliers ont su démontrer que les éléments qui interfèrent sur la mobilité des personnes âgées sont nombreux et variés, ils dépendent de facteurs :

- Individuels (capacité à utiliser un mode de déplacement, état de santé, etc.) ;
- Sociaux (entourage, appartenance à une association, etc.) ;
- Environnementaux (localisation de l'habitat, lieux d'activités, ressources de l'environnement, etc.).

Aussi, les préconisations proposées visent à agir sur 3 axes interdépendants et complémentaires :

- L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION
- L'ACCOMPAGNEMENT
- L'ADAPTATION DE L'ENVIRONNEMENT

Elles sont classées par modes de déplacements :

A - Mettre en place les conditions d'une **mobilité douce** de qualité
pages 8 à 11

B - Favoriser l'utilisation des **transports collectifs** existants
pages 12 à 15

C - Proposer des services de **transport individuel** complémentaires
pages 16 à 19

D - Insufler une culture collective d'accès à la **mobilité inversée**
(du service vers le domicile)
pages 20 à 22

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE **MOBILITÉ DOUCE** DE QUALITÉ

Quelques constats
issus de l'expression
des participants
aux ateliers

Des participants rencontrent
des difficultés pour utiliser
les trottoirs et les escaliers
tant dans les espaces publics
qu'à domicile.

Pour certains participants,
la marche à pied est limitée
à un périmètre géographique
restreint pour des raisons
diverses : problématiques
de santé (déclin de la vue et
de l'ouïe, peur de chuter, déclin
moteur), d'insécurité ou de
manque de confiance en soi.

La marche à pied et la pratique
du vélo sont rendues difficiles
avec l'avancée en âge, d'autant
plus du fait de l'existence d'axes
insécurisants et de la topogra-
phie du territoire.

AGIR SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION
DES PERSONNES ÂGÉES

VALORISER LES BONNES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT AU DOMICILE

Référence à un projet local en cours :

ORGANISER DES ATELIERS COLLECTIFS DE SENSIBILISATION GRÂCE À L'OUTIL « MON TOIT ET MOI »

Outil créé par la MSA Loire-Atlantique Vendée et expérimenté dans le cadre du groupe « adaptation de son espace de vie » de la charte « Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon », « mon Toit et Moi » est une application sur tablette qui a pour ambition de **sensibiliser les particuliers à l'amélioration de leur logement**. A partir des plans d'une maison, les personnes peuvent identifier les points de vigilance, avoir des renseignements sur les facteurs de risque et visualiser les points d'amélioration à l'intérieur et à l'extérieur de leur logement, pièce par pièce.

L'utilisateur peut ainsi réaliser virtuellement une démarche d'adaptation en 5 étapes :

- désencombrer,
- éclairer et contraster,
- ergonomie et confort,
- accès et circulation,
- économies d'énergie.

L'animation de groupe est ainsi l'occasion d'échanges entre participants pour être conseillé sur les ressources du territoire et évoquer ensemble les freins à cette démarche d'adaptation

En savoir + :

Solène SECHET
Coordinatrice du CLIC du Pays de Redon
02.99.71.12.13
clic-coordinatrice@pays-redon.fr

Porteurs potentiels :

Les associations, les CCAS, les professionnels qui souhaitent mettre en place ces temps de sensibilisation peuvent contacter le CLIC pour définir les modalités d'organisation.

Référence :

LE DIAGNOSTIC « BIEN CHEZ MOI »

Financé par l'action sociale des retraites complémentaires AGIRC et ARRCO, le dispositif « Bien chez moi » permet d'obtenir un diagnostic personnalisé. Il permet de prendre en compte le logement, les habitudes et les souhaits des personnes pour proposer des solutions et optimiser les gestes de la vie quotidienne au sein d'un logement adapté.

Concrètement, les personnes âgées de plus 75 ans ressortissantes du régime AGIRC et ARRCO contactent un conseiller. Celui-ci missionne par la suite un **ergothérapeute** qui prendra un rendez-vous au domicile de la personne dans un délai d'un mois. Suite à cet échange, **la personne reçoit un bilan personnalisé avec des recommandations pratiques**. Le diagnostic est pris en charge par la caisse de retraite complémentaire. Une participation de 15€ est demandée à la fin de la visite de l'ergothérapeute.

En savoir + :

0 810 360 560

<http://www.agircarrco-actions sociale.fr>

rubrique Accompagner /Le diagnostic Bien chez moi

La personne ne connaît pas le nom de sa caisse de retraite complémentaire ? Elle peut l'obtenir sur la page internet Agirc-Arrco :

<http://www.agirc-arrco.fr>

rubrique la retraite complémentaire à votre service /connaître votre caisse de retraite

Porteurs potentiels :

Les professionnels, les mairies, le secteur associatif peuvent communiquer sur cette possibilité.

AGIR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ENCOURAGER LA MISE EN PLACE DE PETITES MARCHES ORGANISÉES SUR DES SENTIERS ADAPTÉS

Expérience conduite sur un autre territoire :

« LA PETITE MARCHÉ » - CHEMÉRÉ - ARTHON-EN-RETZ

« La petite marche » est proposée à des personnes ayant des difficultés de mobilité (physiques mais aussi de ressources) pour se rendre au point de départ des balades. Ces promenades sont mises en place par des habitants de deux communes voisines, bénévoles au sein d'une maison de retraite.

Concrètement, les bénévoles proposent une **marche adaptée aux capacités de chacun (maximum 2 km) deux fois par mois** (selon les conditions météorologiques). Les bénévoles s'occupent du co-voiturage. Ils sont défrayés par les communes. Une participation de 1,50€ est demandée aux personnes pour un goûter pris en plein air dans des lieux qu'ils ont connu il y a longtemps.

En moyenne, 40 personnes participent à chaque sortie. Les participants ont connaissance de cette action par cooptation, par les réseaux de sociabilité ou grâce à un partenariat avec un service d'aide à domicile.

En savoir + :

<http://www.chemere.fr>

rubrique activités-pour-les-seniors



Porteurs potentiels :

Le secteur associatif, les CCAS, les professionnels du maintien à domicile et les maisons de retraite peuvent se fédérer pour reproduire une telle initiative.

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE **MOBILITÉ DOUCE** DE QUALITÉ

AGIR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

FACILITER ET FORMER À L'USAGE DU VÉLO (dont le vélo à assistance électrique)

Expériences conduites sur un autre territoire : LES VÉLO ÉCOLES ADULTES

Il s'agit de l'**apprentissage de la mobilité à vélo par des cours pratiques adaptés aux adultes** (pas à l'aise dans la circulation ou ne sachant pas faire de vélo).

Dotées de formateurs salariés ou fonctionnant uniquement avec des bénévoles, ces vélo-écoles interviennent principalement auprès de seniors.

Une méthode pédagogique certifiée permet aux « élèves » de se déplacer à vélo en toute confiance à l'issue de leur « formation ».

En savoir + :

[http://www.fub.fr/Mon vélo/Apprentissage/Les vélos-écoles](http://www.fub.fr/Mon_vélo/Apprentissage/Les_vélos-écoles)

<http://www.veloecoledemontreuil.com/Pédagogie>

<http://www.placeauvelo-nantes.fr/>

Porteurs potentiels :

Le secteur associatif peut porter ce type d'initiative avec le soutien des CCAS.



AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

INSTALLER DES STRUCTURES DE REPOS ET AMÉNAGER DES TRAVERSEES SÉCURISÉES DE GRANDS AXES EN S'APPUYANT SUR L'EXPERTISE D'USAGE DES HABITANTS

Expérience conduite sur un autre territoire : INSTALLATION DE BANCS ASSIS-DEBOUT DANS LES DIFFÉRENTES RUES DU CENTRE VILLE DE BESANÇON

La démarche « Ville amies des aînées » invite les collectivités à mettre en œuvre un plan d'actions autour de 8 thématiques dont plusieurs concernent la mobilité. **Des bancs « assis-debout » ont été implantés dans certains endroits en concertation avec des habitants âgés.** Ces mêmes habitants âgés ont été consultés sur l'amélioration de l'espace public (relations aux autres piétons, aux vélos, aux bus...). Par exemple, des trottoirs ont ainsi pu être élargis.

En savoir + :

http://www.besancon.fr/gallery_files/site_1/346/348/34352/53245/dpbancsassisdebout.pdf

Porteurs potentiels :

Les mairies peuvent se saisir de ce type de démarche participative.

ENCOURAGER LA MISE À DISPOSITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET DÉVELOPPER DES PISTES CYCLABLES POUR SÉCURISER LA PRATIQUE DU VÉLO

Expérience conduite sur un autre territoire : LOCATION DE LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) POUR LES HABITANTS D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RURALE.

La communauté de communes du Val-d'Ille a mis à disposition de ses habitants des vélos à assistance électrique en location longue durée. Ce dispositif permet aux habitants de pouvoir bénéficier à tarif réduit d'un VAE confortable et d'en faire l'acquisition au bout de 2 ans à un tarif préférentiel (350€ pour un vélo coûtant 1 000€ au départ). Les déplacements visés sont prioritairement les déplacements domicile – travail.

En savoir + :

soizig.rouillard@valdille.fr

02 99 69 86 05

<http://velo.valdille.fr>

http://www.guipel.fr/Vie_pratique/Se_deplacer

Porteurs potentiels :

Les collectivités territoriales peuvent être à l'initiative de ce type d'expérience innovante.

FAVORISER L'UTILISATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS EXISTANTS

Quelques constats issus de l'expression des participants aux ateliers

De nombreux participants méconnaissent les possibilités d'utilisation des réseaux de transport interurbain existant et constatent que les services sont sous-utilisés.

Ils expriment une difficulté d'accès à l'information sur les navettes urbaines et le bus urbain.

Certains participants confient une appréhension pour utiliser un nouveau mode de transport collectif.

Les services de transport urbain ne sont pas adaptés à tous : horaires inadaptés, distance trop importante entre l'arrêt et le domicile ou le lieu de rendez-vous, difficultés à monter ou à descendre de la navette.

AGIR SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PERSONNES ÂGÉES

SIMPLIFIER L'ACCÈS À L'INFORMATION EN RÉALISANT UNE BROCHURE INFORMATIVE AVEC LES USAGERS

Expérience conduite sur un autre territoire :

« UNE BROCHURE PRATIQUE PAR ET POUR LES ÂÎNÉS RENNAIS »

Coordonné par le CLIC de la ville de Rennes, un travail autour d'une brochure d'information qui se veut pratique et lisible a été initié. Il a pour but de faciliter le quotidien des aînés en réalisant un support de communication adapté à leurs besoins spécifiques, d'impliquer les aînés dans la vie de leur commune et de créer de la convivialité lors des groupes de travail.

En travaillant en collaboration avec les aînés, ils deviennent les meilleurs ambassadeurs de sa communication. En effet, les personnes mobilisées ont pour objectif d'aller à la rencontre des aînés de leur quartier, de leur réseau, pour leur donner la brochure en main propre, occasion de créer du lien.

En savoir + :

Arnaud LAURANS
CLIC de Rennes
02.23.62.21.40
clic@ccasrennes.fr

<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>, rubrique Partages d'expériences/ Information et communication/une brochure pratique par et pour les aînés rennais

Porteurs potentiels :

Les promoteurs de transports collectifs et les mairies peuvent s'appuyer sur ce type de démarche pour améliorer la lisibilité de leurs supports.

AGIR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

FAIRE EXPÉRIMENTER LES SERVICES EN ÉTANT ACCOMPAGNÉ POUR LA 1^{ÈRE} FOIS PAR DES « AMBASSADEURS »

Expérience conduite sur un autre territoire : AMBASSADEURS (EN SERVICE CIVIQUE)

Il s'agit, dans le cadre du service civique, de permettre à des jeunes d'être ambassadeurs auprès des personnes âgées isolées pour les accompagner dans des « 1^{ères} fois », quelles qu'elles soient. Les jeunes en service civique peuvent soutenir et initier les personnes âgées dans diverses démarches qu'elles n'osent pas réaliser seules, la 1^{ère} fois. L'objectif consiste à accompagner les personnes dans la prise de confiance en elles pour pouvoir être plus autonomes par la suite.

En savoir + :

<http://www.service-civique.gouv.fr>

Porteurs potentiels :

Les promoteurs de transports collectifs, le secteur associatif, les professionnels de secteur du maintien à domicile peuvent faire appel à un service civique pour accompagner les personnes lors des 1^{ers} usages.

FAVORISER L'UTILISATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS EXISTANTS

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ETUDIER LES POSSIBILITÉS D'EXTENSION VERS UN SYSTÈME PLUS SOUPLE (départ au point d'arrêt du bus – retour au domicile) OU VERS UN TRANSPORT À LA DEMANDE

Expérience conduite en Loire-Atlantique : LILA À LA DEMANDE

Ce service de transport collectif permet de proposer des déplacements ponctuels, de proximité et complète l'offre de transport du réseau Lila (transport interurbain).

Concrètement, la personne est prise en charge à son domicile et conduite à destination sur les communes avoisinantes (2,40 € en plein tarif et 2,10 € par carnet de 10 tickets, 2 tickets pour un aller-retour). Lila à la demande propose aussi son service aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.

En savoir + :

<http://lila.loire-atlantique.fr>, rubrique Lila à la demande

Expérience conduite sur le territoire :

LA DILIGENCE (Communauté de Communes de Grand-Fougeray)

Il s'agit d'un **service de transport à la demande**, sur réservation pour les habitants de la Communauté de Communes dépourvus de véhicule, n'ayant pas de permis de conduire ou ne pouvant plus conduire. Il concerne les déplacements entre les 4 communes du territoire.

Ce service s'appuie sur les 2 sociétés de taxi présentes sur le territoire, avec qui l'intercommunalité a contractualisé pour assurer ce mode de transport.

La Communauté de Communes a également passé une convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine pour obtenir délégation d'une partie de sa compétence Transport.

Les tarifs proposés sont de 2 € par trajet, ticket à l'unité : 1 ticket = 1 aller ou 1 retour).

En savoir + :

<http://www.pays-grand-fougeray.fr/transport-a-la-demande/>

Porteurs potentiels :

Les collectivités territoriales

ETUDIER LES POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES BUS ET DES NAVETTES PAR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Référence à des recommandations relatives à l'accessibilité des transports collectifs :

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE « LES BUS ET LEURS POINTS D'ARRÊTS ACCESSIBLES À TOUS »

Réalisé par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en juillet 2001

Ce guide complet présente des recommandations sur les aspects suivants : la géométrie et l'aménagement des points d'arrêt, les caractéristiques et équipements des autobus, le choix d'un système de bus accessibles – cohérence des principales interfaces, l'information des voyageurs et la complémentarité des systèmes de transport et de services.

En savoir + :

<http://dtrf.setra.fr> (indiquer le titre dans le moteur de recherche du site)

Porteurs potentiels :

Les collectivités territoriales

ETUDIER LES POSSIBILITÉS DE MUTUALISATION ENTRE LES MINIBUS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES, SUR UN MODE COLLABORATIF

Expérience conduite sur d'autres territoires :

ALTER ET GO !

Pour **réaliser ses activités de loisirs** (sportifs, culturels ou de détente) auprès de personnes en situation de handicap, **l'association alter et go ! a recours - durant la période estivale - à plusieurs véhicules appartenant à différentes structures**, partant du principe que ces dernières ne les utilisent pas à cette période.

Ceci a été rendu possible grâce à la démarche entreprise par l'association vis à vis de ses partenaires afin d'identifier le parc de véhicules « dormants ». Elle a joint à ses demandes un « kit asso » proposant un modèle de convention de mise à disposition de véhicule pour formaliser les droits et devoirs de chacun.

En savoir + :

<http://www.kit-association.org>, rubrique Toutes les fiches/La mutualisation des ressources/ALTERETGO- un exemple de mutualisation réussie

Porteurs potentiels :

Expérimentation d'une mutualisation entre les propriétaires de minibus dans le cadre du recrutement d'un chargé de mission au sein du CLIC du Pays de Redon (1 an).

PROPOSER DES SERVICES DE **TRANSPORT INDIVIDUEL** COMPLÉMENTAIRES

Quelques constats issus de l'expression des participants aux ateliers

L'accompagnement aux déplacements pour les courses par les services d'aide à domicile mobilise un nombre d'heures conséquent des plans d'aide octroyés par les départements dans le cadre de l'APA ou par les Caisses de retraite.

L'utilisation du service de taxi est jugée trop onéreuse par les participants au vu de leur faible niveau de retraite.

Une offre de transport est organisée uniquement pour certaines activités sociales.

Il est difficile de faire appel à l'entourage sans se sentir redevable ou « abusif ».

Des participants ont arrêté de conduire leur véhicule personnel par manque de confiance en soi ou du fait de problématiques de santé (déclin de la vue et de l'ouïe, déclin moteur), etc. D'autres ont laissé le volant à leur conjoint(e) par habitude.

Beaucoup de participants ayant une problématique de santé ne font pas de demande de carte de stationnement ou d'adaptation de leur véhicule.

AGIR SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES PERSONNES ÂGÉES

VALORISER LES AIDES FINANCIÈRES EXISTANTES POUR DES DÉPLACEMENTS ACCOMPAGNÉS PAR LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Référence :
DISPOSITIF « SORTIR PLUS »

Financé par l'action sociale des retraites complémentaires AGIRC et ARRCO, ce dispositif consiste à la **possibilité pour les personnes âgées de 80 ans et plus, ressortissantes des caisses de retraite complémentaire AGIRC ou ARRCO, de bénéficier d'une aide au transport.**

Concrètement, sur appel auprès d'un conseiller, celui-ci organise le déplacement avec la personne âgée, quel que soit le motif. L'accompagnateur est salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par la caisse de retraite complémentaire. Il vient chercher la personne âgée à l'heure convenue et la conduit où elle le demande. Selon le cas, il peut attendre la personne ou rester à ses côtés. Puis il la raccompagne à son domicile. Le coût de chaque sortie dépend de la distance et du temps nécessaire à partir du domicile. Avant d'organiser la sortie, la personne âgée doit commander un chéquier SORTIR PLUS. Il s'agit d'un chéquier Emploi Service Universel (CESU) d'une valeur de 150 € (10 chèques SORTIR PLUS de 15 € chacun). Par chéquier, la participation forfaitaire de la personne sera de 15 € pour le 1er chéquier, de 20 € pour le 2ème et de 30 € pour le 3ème chéquier, le reste étant pris en charge par la Caisse de retraite. Chaque personne peut bénéficier de 3 chèques par an maximum.

En savoir + :

0 810 360 560

<http://www.agircarrco-actionsociale.fr>

rubrique Donner (les clés du bien vieillir)/ le service « sortir plus »

LE DÉPARTEMENT
agricult et arcco

Je sors si je veux



Illustration : M. J. P. / A. B.

Avec chez le coiffeur, à la banque, retrouver des amis, faire ses courses, voir des spectacles...

Vous avez 80 ans et plus, vous éprouvez des difficultés à vous déplacer.

À votre demande, quand vous le voulez, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition son service **SORTIR PLUS** pour vous accompagner, à pied ou en voiture. **SORTIR PLUS** s'occupe de tout organiser. Une simple participation financière sur votre demande, le complément étant pris en charge par votre caisse de retraite.

Comment ? Bénéficiez-vous en appelant un conseiller.

N° Azur 0 810 360 560
appel d'un numéro vert gratuit en pays francophones



SORTIR PLUS

**UNE ACTION SOCIALE
DE L'AGRICULT ET DU SANSOUCI**

www.agriculture-et-sansouci.fr

Avec l'ASSURÉ et l'ARCCO, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire
ALLER LA NORMANDE - ALLIER - ANJOU - ARDENNES - BRET - COTE D'AZUR - GAT - GERS - GUARD - HAINC -
HES - LOIRE - LOT - LOTZ - LORZ - MAYENNE - MEUSE - NORD - PAS DE CALAIS - PYRENEES ORZ - RHONE ALPZ -
SARTHE - SEINE - SEINE - VAL D'AISE - YVELL - YVONNAIS - ZONE D'ACTION

METTRE EN PLACE DES « ATELIERS CONDUITE SENIORS » DE PROXIMITÉ

Expérience conduite sur un autre territoire : CONDUITE SÉNIORS : RESTEZ MOBILES !

L'association de prévention routière du Morbihan met en place des actions de sensibilisation à destination des seniors : dans un premier temps, une conférence grand public est proposée pendant laquelle sont rappelés les points importants en terme de nouveautés du code de la route : Comment aborder un giratoire ? Impact de la prise de médicaments sur la conduite,... Les participants sont ensuite invités à participer à des ateliers par groupe de 12 personnes, composés notamment d'une partie conduite au volant d'une auto-école, afin de reprendre confiance.

En savoir + :

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Seniors/Seniors-suivez-un-stage>

Porteurs potentiels :

Intervention à la demande des mairies, du secteur associatif notamment dans les clubs seniors. Les acteurs intéressés peuvent obtenir l'appui du CLIC pour mettre en place une action de ce type.

PROPOSER DES SERVICES DE **TRANSPORT INDIVIDUEL** COMPLÉMENTAIRES

AGIR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

DÉVELOPPER DES RÉSEAUX DE CHAUFFEURS BÉNÉVOLES ACCOMPAGNANT LES PERSONNES ÂGÉES DANS LEURS DÉPLACEMENTS (Services de Transport solidaire)

Expérience conduite sur un autre territoire :

LES RETZ'CHAUFFEURS, TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS SOLIDAIRES

L'association assure le transport de toutes les personnes n'ayant pas de moyen de déplacements et habitant la commune de Chéméré et la Communauté de Communes de Pornic. Les chauffeurs bénévoles accompagnent les bénéficiaires de leur domicile jusqu'à leur destination, et les reconduisent chez eux, au moyen de leur propre véhicule, couvert par une assurance souscrite par l'association. Une participation aux frais de 0,20€ du kilomètre leur est versée par le bénéficiaire.

En savoir + :

<http://www.retzchauffeurs.fr/>

Expérience conduite sur un autre territoire :

En Vendée, les responsables de services de transports solidaires reçoivent une information afin de mieux connaître l'existant et les aider à définir les publics prioritaires. Un guide intitulé « Les solutions pour le transport à destination du public âgé » réalisé par la MSA Loire-Atlantique-Vendée leur a été remis.

En savoir + :

Antoine CHAUVIN
chauvin.antoine@msa44-85.msa.fr
 02.40.41.30.48

Porteurs potentiels : Le secteur associatif et les collectivités territoriales peuvent porter ce type de service. Un accompagnement méthodologique à la création est possible dans la cadre de la charte « Vieillir et s'épanouir en pays de redon » par le CLIC et les caisses de retraites MSA sur l'année 2016.

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ENCOURAGER LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA SOLVABILISATION DES DEMANDES DE TRANSPORT PAR LES COMMUNES

Expérience conduite sur le territoire :

« TRANSPORT + » MIS EN PLACE PAR LE CCAS DE REDON

« Transport + » a vocation à faciliter les déplacements des personnes âgées (de plus de 70 ans, non imposables) et des personnes à mobilité réduite (titulaires d'une carte d'invalidité) sur le périmètre de la Ville et de Redon et jusqu'au centre ville de Saint Nicolas de Redon. Il permet ainsi aux bénéficiaires de pouvoir se déplacer de manière autonome pour réaliser ses courses, se rendre chez son médecin, participer à des loisirs et assurer ses démarches administratives. Il s'agit de faire appel à l'une des sociétés redonaises de Taxis qui assurera le déplacement moyennant un tarif préférentiel. Une course correspond à un déplacement (un aller ou un retour). L'utilisateur règle sa participation au chauffeur de taxi, au moment de la course, soit 4 € pour une course simple et 5 € pour une course nécessitant un véhicule adapté. La personne bénéficiaire s'adresse à l'accueil du CCAS qui lui délivre une carte de transport nominative valable pour l'année civile.

En savoir + :

<https://www.redon.fr>, rubrique Redon utile/Transport/Transport Plus

Porteurs potentiels :

Les collectivités territoriales.

INSUFLER UNE CULTURE COLLECTIVE D'ACCÈS A LA **MOBILITÉ INVERSÉE** (du service vers le domicile)

Quelques constats
issus de l'expression
des participants
aux ateliers

Faire ses courses implique parfois le port de charges lourdes.

Les commerces se déplaçant jusqu'au domicile sont méconnus : tant les commerces ambulants que les commerces et services proposant la livraison de courses à domicile.

L'offre d'accès aux loisirs et à la culture à domicile (visiteurs bénévoles, portage de livre, spectacle à domicile...) est peu développée sur le territoire et l'existant est méconnu.

Les participants ne sont pas autonomes dans l'utilisation de l'informatique et d'internet mais se montrent curieux envers cet outil.

AGIR SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION
DES PERSONNES ÂGÉES

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE COMMERCES AMBULANTS ET DE LIVRAISON DE COURSE À DOMICILE

Il convient de valoriser le commerce de proximité : les commerces ambulants ou se déplaçant à domicile (coiffure, esthétique), les commerces et services pratiquant la livraison à domicile. Il y a aussi lieu d'afficher plus clairement le rôle des services à la personne parmi lesquels la livraison à domicile (courses, de médicaments, de livres, de journaux...) est l'une des activités dans le cadre d'un accompagnement global.

Porteurs potentiels :

Les commerces et services concernés peuvent se faire connaître via le bulletin communal.

RECENSER ET FAIRE CONNAÎTRE LES ACTIONS PROPOSÉES À DOMICILE POUR MAINTENIR DES LIENS SOCIAUX ET DE LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Référence à un projet local en cours :

RÉPERTOIRE DES ACTIONS LOCALES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Dans le cadre du groupe « Prévention de l'isolement » de la démarche « Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon », l'objectif est de **recenser, pour les faire mieux connaître, les actions et initiatives spécifiques existantes sur le territoire, contribuant à tisser ou à retisser des liens sociaux et à lutter contre l'isolement.** Ce peut-être des animations et rencontres collectives, des visites ou activités à domicile ou encore des actions en lien avec le transport et la mobilité des personnes âgées.

En savoir + :

Ce répertoire au format numérique, imprimable, sera mis en ligne sur le site internet du CLIC du Pays de Redon dès qu'il sera réalisé.

Porteurs potentiels :

Groupe de travail prévention de l'isolement de la démarche « Vieillir et s'épanouir en Pays de Redon » soutenu par le recrutement d'un chargé de mission au sein du CLIC du Pays de Redon.

AGIR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES DANS L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Expérience conduite sur un autre territoire : UN PARCOURS INFORMATIQUE POUR ACCOMPAGNER LES ÂÎNÉS DANS L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La ville de Sceaux (92) organise des ateliers par niveaux, à destination des retraités. Plusieurs séances de formation sont proposées, elles sont encadrées par des retraités bénévoles. Elles permettent notamment d'apprendre à dialoguer avec son entourage, à faire des commandes sécurisées, etc.

En savoir + :

[http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/Information et communication](http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/Information%20et%20communication)

Porteurs potentiels :

Secteur associatif et mairies.



INSUFLER UNE CULTURE COLLECTIVE D'ACCÈS À LA **MOBILITÉ INVERSÉE** (du service vers le domicile)

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES BASÉES SUR L'ENTRAIDE ENTRE VOISINS

Expérience conduite sur un autre territoire : PLATEFORME COLLABORATIVE « CO-COURSES »

Co-course fonctionne sur la région rennaise et permet de **valoriser l'entraide entre voisins**. Cette offre est une plateforme collaborative qui fonctionne sur internet. Elle permet de mettre en relation des particuliers ayant besoin de se faire livrer des courses (manque de temps, incapacité physique, véhicule non adapté, pour bénéficier d'une expertise dans l'achat d'un produit...) et des personnes prêtes à faire les dites courses. Ces dernières reçoivent, en contrepartie, une participation à leurs frais de déplacements et bénéficient de remises ou de chèques-cadeaux.

En savoir + :

Yoann Lesoueff

06.51.67.96.62

www.cocourse.fr/espace-collaboratif

Porteurs potentiels : Les citoyens

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCÈS AUX LOISIRS ET À LA CULTURE À DOMICILE

Expérience conduite sur un autre territoire : SERVICE DE PORTAGE GRATUIT, PROPOSÉ PAR LES BIBLIOTHÈQUES AUX PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER

Le portage de documents à domicile est lancé depuis le 1^{er} décembre 2015 dans les 18 communes de la Communauté de communes de Saint-Méen. Ce projet est l'aboutissement d'un travail entre la Communauté de communes, les communes, l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR), le Centre local d'information et de coordination (CLIC) du Pays de Brocéliande et le Département. Toutes les personnes ayant des difficultés à se déplacer, provisoirement ou non, peuvent bénéficier de ce nouveau service. Tous les types de documents peuvent être prêtés (livres, livres lus, revues, Cd, DVD...), en fonction des ressources dont disposent les bibliothèques. La charte signée par l'ensemble des partenaires stipule les objectifs et les conditions de mise en œuvre de ce service et en assure la pérennisation. L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour le temps du service et il n'est demandé aucun justificatif aux bénéficiaires.

En savoir + :

<http://www.ille-et-vilaine.fr/en/article/bibliotheque-vous-livre>

Porteurs potentiels :

Les collectivités locales, Le secteur associatif, les CCAS, les professionnels du maintien à domicile et les maisons de retraite peuvent se fédérer pour reproduire une telle initiative.



CONCLUSION

Voici exposées quelques pistes pour améliorer les conditions de mobilité des personnes âgées du territoire du Pays de Redon.

Ces préconisations ne sont pas exhaustives, un grand nombre d'autres initiatives sont à valoriser ou à inventer.

Des études peuvent apporter des éléments complémentaires sur la question de la mobilité propre à ce public. Elles permettent d'enrichir et de faire mûrir la réflexion. Elles aident aussi les porteurs de projets à se définir des priorités et des axes d'actions.

Parmi celles-ci, figure le compte rendu de la session organisée par l'INPES en juin 2015 : « Mobilité des personnes âgées : intérêt d'une approche multifactorielle ».

www.inpes.sante.fr/jp/cr/pdf/.../Synthese_Mobilite_personnes_agees.pdf

Quel que soit le mode de transport retenu, tous les acteurs : habitants, professionnels, élus, responsables associatifs, ont un rôle à jouer dans le développement de nouvelles initiatives. Il appartient à chacun de s'autoriser à être force de proposition pour donner l'impulsion nécessaire sur son territoire !

Les idées puis les réponses créées sont d'autant plus opérantes qu'elles reposent sur la capacité de ces acteurs locaux à travailler ensemble pour inventer des solutions adaptées aux besoins des personnes âgées, en tenant compte de l'offre de transport déjà existante et des aspirations des bénéficiaires pressentis. En outre, la pertinence des initiatives dépend de la capacité des porteurs à défendre des valeurs communes : c'est là tout l'intérêt de co-construire avec les usagers ou leurs représentants parmi la société civile, seuls garants de l'expertise d'usage.

Contacts

MSA Loire-Atlantique - Vendée

Antoine CHAUVIN
chauvin.antoine@msa44-85.msa.fr
☎ 06 87 60 60 70

CLIC du Pays de Redon Bretagne Sud

Solène SECHET
clic-coordinatrice@pays-redon.fr
☎ 02 99 71 12 13

MSA Portes de Bretagne

Marie-Andrée RICHARD
richard.marie-andree@portesdebretagne.msa.fr
☎ 02 99 01 81 52



L'essentiel & plus encore